

JEUDI 19 FEVRIER 2015

NATHALIE GRILLI – Conseillère municipale et communautaire Front de Gauche

FABRIZIO BIANCONI – EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Et leurs remplaçants

MARI-LUZ HERNANDEZ-NICAISE – EELV

DANIEL AABYE –FOUCARD –FDG

« Polygone Riviera »

Après plus de 10 années de gestation, un parcours ayant conduit à 5 enquêtes publiques, 14 permis de construire, 9 autorisations en CDEC et CDAC, 3 recours contentieux et 9 études pour la circulation et la loi sur l'eau, le Polygone Riviera dont les travaux ont été entamés fin 2012 ouvrira à l'automne 2015. Avec ses 12 hectares de terrain et ses 70 000 m² de surface commerciale utilisable, cette ville commerciale aux portes de la ville pose bien des **problématiques**.

- Celle du **petit commerce de proximité** tout d'abord. **Les commerçants** l'ont bien compris, qui n'ont heureusement pas attendu les prises de position des divers candidats aux élections départementales, pour se regrouper au sein d'une association et ont obtenu, de la part de l'exploitant, divers dédommagements et engagements concernant le respect de la réglementation commerciale.
- Les riverains ensuite, qui, eux aussi, regroupés au sein d'une association font valoir toutes les problématiques liées à la **pollution visuelle, sonore et aux déplacements**.

Fort heureusement donc, tant le petit commerce que les riverains se sont regroupés et défendent les intérêts qui leur sont propres. S'ils veulent de notre soutien, nous le leur apporterons.

Au-delà du petit commerce et des riverains, ce projet quasiment achevé aujourd'hui, de même qu'Ikea, la zone « One », le doublement de la surface de Cap 3000, la grande surface du futur hall des expo à l'Arenas, posent de **cruels enjeux qu'il nous faudra débattre et auxquels les candidats, qui prétendent être les représentants du peuple, devront répondre**. Il ne convient pas aux élus du peuple de s'indigner et s'insurger uniquement en période électorale contre les conséquences néfastes des orientations politiques qu'ils soutiennent par ailleurs à longueur d'année.

- Tout d'abord se pose la **question de l'utilisation du foncier disponible**. C'est toute la question de la consommation foncière et de ce à quoi les populations souhaitent réserver les terres. Comment nourrir une population qui ne cesse de croître si nous continuons à utiliser les surfaces disponibles pour l'implantation de telles surfaces de vente au lieu de les consacrer à la production agricole ? Mais c'est également la **question du logement** qui se pose en termes cruels notamment pour les jeunes.

- C'est ensuite la question des **coûts sociaux et environnementaux** générés par ce type d'implantation commerciale. Loin d'être un critère essentiel aujourd'hui pour les collectivités locales, celles-ci sont subjuguées par les sirènes de l'attractivité commerciale promise par ces méga temples de la consommation. D'autant que la clientèle visée est celle des cadres supérieurs (28 % de la zone) et des riches touristes avec des services 4 étoiles auxquels n'accéderont jamais la grande majorité des populations locales qui elles devront en revanche supporter le coût social, environnemental et sociétal de tels projets.

- **La surproduction de ces surfaces de vente au regard des potentiels locaux de consommation** doit évidemment être mise en débat. Partout le parc commercial augmente à une allure bien supérieure (+ 4% /an) à celle de la consommation des ménages (même pas 1% / an) et notre département n'échappe pas à cette frénésie.

- **L'emploi enfin et la création d'un environnement propice à un développement économique** cohérent, novateur et respectueux des Hommes et territoires doivent être soulevés. **Sans cela, comment ne pas céder à la perspective des 1500 emplois promis par « Polygone Riviera » sans même examiner s'il s'agit d'emplois nouveaux, occupés, qualifiés en capacité d'être pourvus par les demandeurs d'emploi locaux?** Le manque d'imagination, d'ambition et de perspectives de nos décideurs en matière de développement économique ne laisse guère le choix. Aveuglés par le gigantisme, l'excellence, les apparences **ils en oublient les richesses d'un territoire plus que n'importe quel autre favorable au développement d'une économie basée sur l'exploitation de son potentiel en matière d'énergies renouvelables, d'éco-tourisme, de services, de productions vivrières, de développement du commerce et de l'artisanat locaux et tant d'autres filières sous exploitées aujourd'hui.**

En la matière, candidats aux prochaines élections départementales, nous affirmons que le rôle des conseillers départementaux se situe dans **l'articulation intelligente des problématiques de déplacement, de logement, d'emploi et de développement durable**. Nous nous engageons à lutter fermement contre tout gaspillage foncier et projets qui auraient pour conséquence le développement de transports et d'infrastructures routières coûteuses et polluantes. Le commerce doit rester un élément structurant du territoire et non pas conduire, comme c'est le cas ici, à la déstructuration en ce qui concerne l'organisation des déplacements, l'économie locale et l'emploi, la répartition équilibrée des fonctions urbaines.